



LA SECURITE EN FRANCE :
Chapitre 1



ROLE DES FORCES DE SECURITE PUBLIQUE D'ETAT

Rôle des forces de sécurité publique d'Etat

Les forces de sécurité publique d'État en France jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'ordre, la sécurité nationale et la protection des citoyens. Ces forces de sécurité sont principalement composées des organes suivants :

- **La Police Nationale** : La Police Nationale est responsable de l'application des lois, du maintien de l'ordre public et de la protection des citoyens. Elle intervient dans les zones urbaines et est chargée de la prévention et de la répression de la délinquance, de la lutte contre le terrorisme, et de la gestion des crises.
- **La Gendarmerie Nationale** : La Gendarmerie Nationale est une force militaire chargée de maintenir l'ordre dans les zones rurales, les petites villes et les régions périphériques. Elle a des compétences en matière de police judiciaire et de sécurité routière, ainsi que des missions de police administrative.

Rôle des forces de sécurité publique d'Etat

- **Les Douanes** : Les services douaniers sont responsables du contrôle des frontières, de la lutte contre la contrebande, de la collecte des taxes douanières et de la répression des trafics illégaux, tels que la drogue et les armes.
- **La Sécurité Civile** : La Sécurité Civile intervient en cas de catastrophes naturelles, d'accidents graves, d'incendies de forêt, etc. Elle coordonne les secours et l'aide humanitaire lors de ces événements.
- **La Police Ferroviaire et la Police de l'Air et des Frontières** : Ces services sont spécialisés dans la sécurité des transports en commun (trains, avions) et aux frontières internationales.



ROLE DE LA POLICE MUNICIPALE

Rôle de la police municipale

Le rôle de la police municipale en France est défini par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). La police municipale est une branche de la police locale qui est sous l'autorité des maires et des municipalités. Voici les principales missions et responsabilités de la police municipale :

- **Maintien de l'Ordre Public** : La police municipale est chargée de veiller au maintien de l'ordre public au niveau de la commune. Cela inclut la prévention et la répression des troubles à l'ordre public, des nuisances sonores, et des infractions liées à la tranquillité publique.
- **Sécurité Routière** : Les agents de la police municipale sont habilités à contrôler la circulation routière, à verbaliser les infractions au code de la route, à gérer le stationnement, et à assurer la sécurité routière au sein de la commune.

Rôle de la police municipale

- **Prévention de la Délinquance** : La police municipale travaille à la prévention de la délinquance et à la sécurité des habitants. Cela peut inclure des patrouilles de proximité, des actions de médiation, et la coopération avec d'autres services sociaux et de sécurité.
- **Police Administrative** : Les agents de la police municipale ont des pouvoirs de police administrative. Ils peuvent notamment constater les infractions aux règlements municipaux et prendre des mesures pour les faire cesser.
- **Événements Locaux** : La police municipale peut être mobilisée lors d'événements locaux tels que des festivals, des manifestations sportives, des marchés, et d'autres rassemblements pour assurer la sécurité des participants.

Rôle de la police municipale

- **Collaboration avec les Forces de l'État** : La police municipale travaille en collaboration avec les forces de l'État, notamment la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale, pour assurer la sécurité globale du territoire. Elle peut participer à des opérations conjointes.
- **Sensibilisation et Éducation** : La police municipale peut mener des actions de sensibilisation et d'éducation auprès de la population, en particulier des jeunes, pour promouvoir la sécurité et le respect des règles.
- Il est important de noter que la police municipale a des compétences limitées en matière d'enquêtes criminelles. Les enquêtes sur des crimes graves relèvent généralement de la compétence de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, qui sont des forces de l'État.



**CONNAISSANCE DES
PHENOMENES CRIMINELS**

Connaissance des phénomènes criminels

Les phénomènes criminels sont des actes criminels récurrents ou des comportements criminels qui peuvent être étudiés et analysés pour mieux comprendre leurs causes, leurs conséquences et leurs tendances. La connaissance des phénomènes criminels est essentielle pour la prévention et la répression de la criminalité. Voici quelques-unes des étapes clés pour connaître les phénomènes criminels :

- **Collecte de données** : La première étape consiste à recueillir des données sur les crimes et les délits. Cela peut inclure des rapports de police, des statistiques criminelles, des enquêtes sur les victimes, des études sur la délinquance juvénile, etc.

Connaissance des phénomènes criminels

- **Analyse des données** : Une fois les données collectées, elles doivent être analysées pour identifier les tendances et les modèles. Cela peut être fait à l'aide de logiciels d'analyse de données, de techniques de statistiques, et de modèles prédictifs.
- **Identification des causes** : L'analyse des données peut aider à identifier les causes sous-jacentes des phénomènes criminels. Il peut s'agir de facteurs sociaux, économiques, démographiques, géographiques, culturels ou psychologiques qui contribuent à la criminalité.

Connaissance des phénomènes criminels

- **Prévention** : Une fois les causes identifiées, des stratégies de prévention peuvent être développées. Cela peut inclure des programmes de prévention de la délinquance, des campagnes de sensibilisation, des mesures de sécurité, etc.
- **Répression** : La connaissance des phénomènes criminels aide également les forces de l'ordre à cibler leurs efforts de répression. Les ressources peuvent être allouées de manière plus efficace pour lutter contre les crimes les plus fréquents.
- **Intervention** : Pour les crimes en cours, la police peut intervenir pour empêcher leur perpétration ou arrêter les auteurs. Une connaissance des phénomènes criminels peut aider à anticiper les crimes et à planifier des opérations policières.

Connaissance des phénomènes criminels

- **Évaluation des politiques** : Une fois des mesures de prévention ou de répression mises en place, il est important de les évaluer pour déterminer leur efficacité. Cela permet d'ajuster les politiques en conséquence.
- **Recherche continue** : La connaissance des phénomènes criminels est un processus continu. Les chercheurs, les services de police, les organismes gouvernementaux et les universités mènent souvent des recherches pour suivre l'évolution des tendances criminelles.



**CLASSIFICATION DES
PHENOMENES CRIMINELS**

Classification des phénomènes criminels

La classification des phénomènes criminels est un moyen d'organiser et de catégoriser différents types de crimes en fonction de leurs caractéristiques communes. Il existe plusieurs façons de classer les phénomènes criminels, en fonction de divers critères. Voici quelques-unes des classifications couramment utilisées :

- **Par gravité** : Les crimes peuvent être classés en fonction de leur gravité, allant des infractions mineures (comme le vol à l'étalage) aux crimes graves (comme le meurtre). Cette classification permet de hiérarchiser les réponses judiciaires et les peines.
- **Par type de crime** : Cette classification regroupe les crimes en fonction de leur nature. Elle peut inclure des catégories telles que les crimes contre les biens (vol, cambriolage), les crimes contre les personnes (agression, meurtre), les crimes économiques (fraude, blanchiment d'argent), etc.

Classification des phénomènes criminels

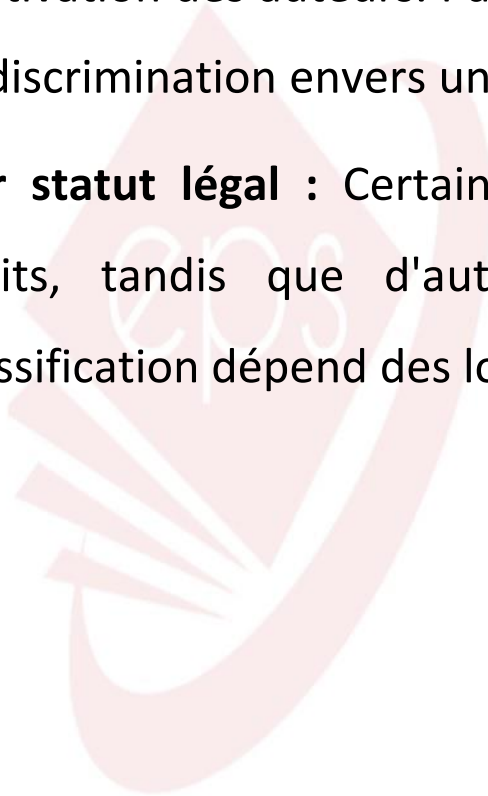
- **Par intention** : Les crimes peuvent être classés en fonction de l'intention de l'auteur. Par exemple, on distingue souvent les crimes intentionnels (où l'auteur avait l'intention de causer un préjudice) des crimes non intentionnels (où il n'y avait pas d'intention de nuire, comme dans les accidents de la route).
- **Par fréquence** : Certains crimes sont plus fréquents que d'autres. On peut classer les phénomènes criminels en fonction de leur fréquence, ce qui permet de cibler les ressources de prévention et de répression.
- **Par localisation géographique** : La répartition géographique des crimes peut être un critère de classification. Certains crimes peuvent être spécifiques à certaines régions ou quartiers.

Classification des phénomènes criminels

- **Par groupe d'âge des auteurs** : Certains crimes sont plus couramment commis par des jeunes, tandis que d'autres sont plus fréquents chez les adultes. Cette classification peut aider à orienter les programmes de prévention de la délinquance juvénile.
- **Par méthode ou modus operandi** : Certains crimes sont caractérisés par des méthodes spécifiques utilisées par les criminels. Par exemple, les crimes informatiques utilisent la technologie, tandis que les vols à main armée impliquent l'utilisation d'armes.
- **Par victime** : Certains crimes ciblent des groupes de victimes spécifiques, comme la violence domestique, les crimes haineux ou les crimes contre les enfants. Cette classification se concentre sur les caractéristiques des victimes.

Classification des phénomènes criminels

- **Par motivation** : Les crimes peuvent être classés en fonction de la motivation des auteurs. Par exemple, les crimes de haine sont motivés par la discrimination envers un groupe particulier.
- **Par statut légal** : Certains crimes sont légalement définis comme des délits, tandis que d'autres sont des infractions criminelles. Cette classification dépend des lois de chaque juridiction.



École de prévention
et de sécurité